

LA création monétaire

Qui créé la monnaie ? Par
quels mécanismes?
Quelles sont les limites de
la création monétaire ?

Création monétaire :

La création monétaire est un mécanisme lié au crédit bancaire. Sa conséquence est d'augmenter la masse de monnaie en circulation.

À chaque fois qu'une banque accorde un crédit à un agent économique, il y a création monétaire puisque les moyens de paiement disponibles sont augmentés d'autant.

La création monétaire par les banques

Qui crée la monnaie ?

Les États ? Ils ne frappent que les pièces qui ne représentent plus qu'une fraction infime de la masse monétaire.

Les Banques centrales ? Elles émettent les billets, petite fraction de la masse monétaire. Et hormis les billets, la monnaie centrale qu'elles émettent ne fait pas partie de la masse monétaire.

La création monétaire par les banques

Ce sont les banques qui créent la monnaie !

"Les crédits font les dépôts !«

Quand une banque accorde un crédit, elle a la capacité d'émettre une dette sur elle-même !

Donc pour accorder 100 de crédits, la banque n'a pas besoin d'avoir 100 de ressources ...

Mais ... la banque ne peut pas accorder 100 de crédits à partir de 0 !

Création monétaire par les banques :

L'origine principale de la création monétaire est l'octroi (l'accord) de crédit des banques commerciales (de second rang) aux ménages et aux entreprises.

Contrairement à ce qu'on pense, ce n'est pas essentiellement à partir de l'épargne que les banques accordent des crédits. On dit plutôt que ce sont les crédits qui font les dépôts, c'est-à-dire que ce sont les crédits accordés par les banques qui vont se traduire en monnaie scripturale sur les comptes à vue des agents économiques.

Lorsque les banques accordent un crédit, il y a création monétaire, mais lorsque les agents remboursent ce crédit, il y a destruction monétaire. Sauf que le remboursement se fait moyennant le paiement d'intérêts : la création nette de monnaie correspond donc au montant des intérêts payés.

Les banques ne peuvent pas octroyer autant de crédits qu'elles veulent.

La création monétaire par les banques

Le pouvoir de création monétaire des banques est extraordinaire ... mais il n'est pas illimité !

Ce pouvoir varie en fonction

1. Des exigences de réserves de la banque centrale
2. Des comportements monétaires
3. Des règlements interbancaires
4. Du degré de concentration du secteur

La création monétaire par les banques

- Monsieur 'X' obtient un crédit auprès de sa banque

Actif	Passif
➤ Crédit accordé à Monsieur 'X' : 100	💰 Dépôts de Monsieur 'X' : 100

La création monétaire par les banques

- Monsieur 'X' achète une voiture grâce à son crédit. Son concessionnaire, Monsieur 'Y', est dans la même banque

Actif	Passif
➤ Crédit accordé à Monsieur 'X' : 100	💰 Dépôts de Monsieur 'X' : 0
	💰 Dépôts de Monsieur 'Y' : 100

La création monétaire par les banques

Monsieur Dupont achète une voiture grâce à son crédit. Son concessionnaire, Monsieur Germain, n'est pas dans la même banque (banque B)

Actif – Banque A	Passif – Banque A
<ul style="list-style-type: none"> ➔ Crédit accordé à Monsieur 'X' : 100 	<ul style="list-style-type: none"> 💰 Dépôts de Monsieur 'X' : 0 (100-100) 🏠 Emprunt interbancaire : 100
Actif – Banque B	Passif – Banque B
<ul style="list-style-type: none"> 🏠 Prêt interbancaire : 100 	<ul style="list-style-type: none"> 💰 Dépôts de Monsieur 'Y' : +100

La création monétaire par les banques

Quand Monsieur 'X' aura remboursé son crédit, la monnaie initialement créée sera détruite

QUELQUES PRINCIPES DE RÉALITÉS

Pour accorder crédit, une banque doit avoir :

1. Des réserves auprès de la banque centrale (% de ses dépôts)
2. De quoi régler à la banque centrale les billets retirés par ses clients
3. De quoi effectuer ses règlements en monnaie centrale auprès des autres banques
4. Des fonds propres (Bâle 3)

QUELQUES PRINCIPES DE RÉALITÉS

Un privilège certes, mais qui n'est pas illimité ...

- Une fois créée, la monnaie circule entre les banques !
- Si peu de banques (à l'extrême, banque de Monsieur 'X' en monopole), alors les dépôts sortants seront compensés par les dépôts entrants
- Si beaucoup de banques composent le secteur, la banque de Monsieur 'X' aura peu de chances que les règlements de Monsieur 'X' lui reviennent à elle sera débitrice d'une autre banque
- L'intensité des règlements interbancaires dépend donc du taux de concentration du secteur bancaire,

La création monétaire est fortement limitée par l'étendu et l'espace de la banque (le nombre de ses clients, plus ce dernier est important, moins sont les fuites –billets, réseaux, réserves obligatoires- ce qui laisse la possibilité à la banque de multiplier sa capacité d'octroi de crédit et in finie de création monétaire).

QUELQUES PRINCIPES DE RÉALITÉS

Le pouvoir de création de la monnaie par les banques est "limitable"

1. Élever les réserves obligatoires
2. Exiger plus de fonds propres
3. Plus difficile d'agir sur les comportements monétaires mais la BC peut augmenter les revenus de seignuriage
4. Pour ce qui est des règlements interbancaires, deux leviers d'action : (1) modifier les conditions de refinancement fixées par la BC (2) réduire la taille des banques

Quelques éléments d'approfondissement (banque centrale et création monétaire) :

71

La Banque centrale peut limiter la création monétaire de deux façons :

- ▶ Elle peut tout d'abord obliger les banques commerciales à détenir, sous forme de réserves obligatoires (dépôt sur leur compte banque centrale), une fraction des dépôts qu'elles gèrent : en augmentant cette fraction, la banque centrale limite la quantité de crédits que les banques peuvent accorder.
- ▶ Elle peut également agir en faisant varier les liquidités disponibles sur le marché monétaire (en modulant son offre de monnaie centrale) ainsi que la rémunération qu'elle demande aux banques pour leur en fournir.
- ▶ Elle peut réduire le nombre de titres de créance qu'elle accepte de racheter aux banques
- ▶ Elle peut augmenter son taux d'intérêt directeur. Cela peut avoir deux effets :

1- amener la banque à freiner son offre de crédits, d'une part,

2- répercuter le coût de son refinancement sur les crédits qu'elle octroie et décourager ainsi le recours à l'endettement bancaire des agents économiques, d'autre part.

Il y a aussi d'autres mesures de nature prudentielle telle que : Le ratio montant minimum des fonds propres et risques pondérés.

72 Quelques éléments d'approfondissement (Limites de la création monétaire) :

- ▶ **Le besoin de liquidité des agents économiques** : les banques doivent pouvoir fournir des pièces et des billets correspondant à la monnaie scripturale. Elles doivent donc s'assurer qu'elles ont assez de monnaie banque centrale (sur leur compte à la Banque Centrale) lorsqu'on vient leur demander de la monnaie fiduciaire, lorsqu'elles doivent racheter des devises étrangères et lorsqu'elles doivent faire des versements au Trésor Public pour les agents ;
- ▶ **Les réserves obligatoires** : La Banque Centrale impose aux banques d'avoir un % des dépôts de leur client (donc aussi des crédits qu'elles ont accordés) en équivalent monnaie banque centrale, c'est-à-dire en ligne de compte sur leur compte à la Banque Centrale. C'est ce qui va assurer le fait que les banques vont toujours pouvoir servir leur client en liquidités;
- ▶ **La compensation bancaire** : les crédits accordés par une banque peuvent servir à financer un bien acheté à un client d'une autre banque et donc se traduire en dépôt sur les comptes d'une autre banque. Chaque banque doit s'assurer qu'en fin de journée elle pourra assurer ses obligations dans la compensation bancaire avec les autres banques, c'est-à-dire qu'elle aura assez de monnaie banque centrale sur son compte à la banque centrale.

LES CONTREPARTIES DE LA MONNAIE

À quelle(s) occasion(s) crée-t-on de la monnaie ?

Dans l'exemple « M. X », le crédit obtenu par M. 'X' est la « contrepartie » de la monnaie créée.

Un titre émis par une entreprise, par les administrations publiques, par une entreprise non résidente et acheté par une banque (IFM) peut aussi occasionner une création de monnaie

En revanche, les Etats ne peuvent plus obtenir d'avances (sans intérêt et sans échéance) auprès des BC.

Autres sources de création monétaire : créances sur le Trésor et devises.

- Le Trésor public remplit trois fonctions: Il gère le compte de l'État auprès de la Banque centrale, recouvre la plupart des impôts et des recettes et paie les dépenses de l'État; Il établit la comptabilité de l'État; Il émet des emprunts à court terme (Bons du Trésor) ou à long terme (emprunt d'État).
- Une deuxième source de création monétaire à laquelle les banques de second rang contribuent est celle qui correspond à des crédits accordés à l'État : la banque achète des bons émis par le Trésor public pour financer le déficit budgétaire et dispose, en contrepartie, d'une créance sur le Trésor public.
- Le règlement des achats de bons du Trésor s'effectue par virement du compte de la banque sur le compte du Trésor à la banque centrale, autrement dit en monnaie centrale.
- Ce n'est pas ce virement qui est en lui-même créateur de monnaie, mais le fait que le Trésor utilisera ensuite les ressources empruntées pour financer ses dépenses et que les sommes seront ainsi virées sur les comptes d'agents économiques dans les banques commerciales.
- Les banques de second rang sont également amenées à créer de la monnaie scripturale lorsqu'un agent économique lui vend des devises étrangères et achète de la monnaie domestique pour acheter des biens,
- Lorsqu'un agent économique achète des devises à sa banque, celle-ci prélève la somme correspondante sur son compte bancaire : il y a destruction de monnaie.

LES CONTREPARTIES DE LA MONNAIE

Les standards internationaux, tels que l'article 104 du traité de Maastricht a interdit que les Etats empruntent auprès de la banque centrale.

Seule solution possible de financement pour les Etats : émettre des titres de dette publique sur les marchés de capitaux (OAT, BTN) qui leur coûtent des intérêts

Notons que la crise a conduit les BC à contourner un peu ce principe car :

- Les BC (la Fed en particulier) achètent des titres de dette publique sur le marché secondaire
- La question se pose aujourd'hui de savoir si les BC ne devraient pas «assurer» la liquidité du marché de la dette publique en obtenant l'autorisation de souscrire dès leur émission (marché primaire) la dette émise par les États.

LES CONTREPARTIES DE LA MONNAIE

Ces « occasions » = contreparties de la masse monétaire

Il existe « officiellement » 3 sortes de contreparties :

1. Les créances sur le secteur privé
2. Les créances nettes sur les non résidents
3. Les créances sur les administrations publiques

Identité entre les variations de M3 et celle de ses contreparties: $\Delta M3 = \Delta CNR + \Delta CAPU + \Delta CSP - \Delta EFLT$

- CNR: créances sur les non résidents CAPU: créances sur les APU
- CSP: créances sur le secteur privé
- EFLT : engagements financiers à long terme